

## Edito

Voici venu le premier numéro du Thoirzan, bulletin municipal que l'on voudrait trimestriel.

Lorsque la nouvelle équipe s'est présentée aux suffrages des habitants en mars dernier, l'une de ses priorités était l'information des administrés afin que la gestion communale et les grands projets soient connus de tous.

Ce bulletin veut donc être le lien entre la municipalité et la population mais également entre tous les habitants du village. N'hésitez donc pas à donner les informations concernant la vie des hameaux aux personnes chargées de la rédaction du «Thoirzan» :

- Marie-Ange GAVET pour les Mollards et le Chef Lieu.

- Madeleine ROSSI pour les Chavonnettes.

- Audrey DUMAS pour Thorméroz et les Crêts.

- Jérôme ESQUEVIN pour la Fougère.

Nous espérons que cette liste évoluera au fil des numéros. En effet les colonnes de ce bulletin sont ouvertes à tous pour s'exprimer sur les sujets concernant la commune. Toute initiative sera la bienvenue.

L'équipe de rédaction

## Repas des aînés



Cette année la nouvelle équipe municipale a été très contente d'organiser le traditionnel repas des aînés.

Ainsi c'est par un temps maussade, que le dimanche 6 Mai a été servi un délicieux repas. Quant à l'animation, elle a été faite par Monsieur GAZZA et son accordéon. Ils ont été rejoints tout au long de l'après-midi par plusieurs chanteurs émérites.

Le but de ce repas des aînés est surtout de fournir l'occasion de pouvoir se rencontrer, discuter et d'apprécier ce moment où l'on ne pense qu'à se détendre.

Rendez vous à déjà été pris pour l'année prochaine.

Marie-Ange GAVET

## THOIRY ET SES PRAIRIES SECHES

Récemment, les enfants de l'école ont fait une escapade au hameau de la Fougère pour s'intéresser aux fleurs poussant dans les prairies situées en amont et en aval du chemin de la Croix. La sortie avait pour but de faire connaissance avec la flore des *pelouses sèches*. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Les botanistes du P. N.R. des Bauges ont cartographié sur notre commune plusieurs zones de prairies particulièrement remarquables en raison des nombreuses espèces d'orchidées qui y fleurissent en mai et juin. Ces prairies sèches étaient autrefois exploitées et pâturées dans leurs moindres recoins lorsque les agriculteurs étaient nombreux. Mais avec la déprise agricole, ces parcelles de faible rapport, pentues et sèches ont été plus ou moins abandonnées et ont commencé à être gagnées par les épines, les genévriers et autres plantes indésirables. Pour que le paysage reste ouvert et que les orchidées puissent continuer à se reproduire, il paraît urgent de reprendre l'entretien de ces terrains remarquables. Avec quelques conseils de botanistes du P.N.R., avec la bonne volonté des amateurs de flore locale habitant Thoiry (ou amis de Thoiry), on peut arriver à stopper l'avancée de la friche, à restaurer les prairies en cours de dégradation et à entretenir régulièrement les parcelles concernées.

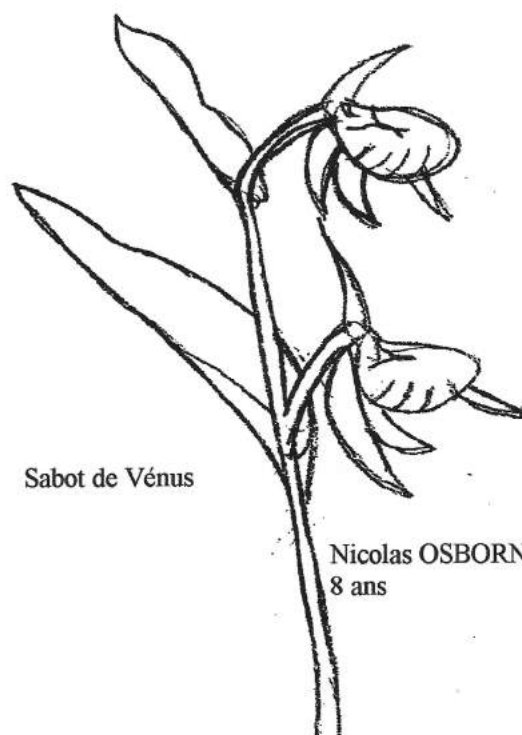
### Pourquoi s'intéresser particulièrement aux orchidées ?

La famille des orchidées compte environ 250 000 espèces recensées à ce jour. Examinées attentivement (à la loupe pour les plus petites d'entre elles) elles se révèlent être de minuscules chefs-d'œuvre de la nature. Or, ces fleurs magnifiques ont un mode de reproduction très délicat : quand les conditions se détériorent, la

plante se reproduit de moins en moins et tend à disparaître, d'autant plus vite que la beauté de ses fleurs attire la convoitise des amateurs de bouquets ! C'est ainsi que le célèbre sabot de Vénus se fait de plus en plus rare dans notre commune, l'ophrys bourdon et l'ophrys mouche, l'orchis vanille et la céphalanthère à longues feuilles sont encore nombreux mais pour combien de temps ? Nous possédons une diversité d'espèces dont les amateurs de Nature sont de plus en plus friands ; apprenons leur à respecter nos fleurs et à entretenir l'habitat de celles-ci pour qu'elles demeurent encore longtemps sur notre sol : la plupart des orchidées sont protégées par la loi -il est interdit de les cueillir- encore faut-il les connaître, c'est pourquoi nous vous en présentons quelques-unes dans ce bulletin, hélas en noir et blanc.

Les personnes intéressées par la sauvegarde des prairies sèches peuvent se faire connaître à l'association « Lez'Arts » ou à Madeleine Rossi pour de plus amples renseignements.

Madeleine ROSSI



Sabot de Vénus

Nicolas OSBORNE  
8 ans

## CHEMIN DES CHAVONNES

Ce chemin dessert à l'heure actuelle plusieurs résidences principales et une demi-douzaine de résidences secondaires. Il est aussi, bien sur, largement utilisé pour l'activité agricole et forestière. De plus cette voie construite avec beaucoup de soin par les générations précédentes mérite une attention toute particulière. Les ponts ont déjà été l'objet d'une restauration en 1998.

Mais le maintien de la meilleure viabilité possible pose, depuis plusieurs années, certains problèmes. En effet, les travaux d'entretien régulièrement effectués, ont du mal à résister aux effets dévastateurs des orages et des intempéries en général. On a la fâcheuse impression que l'argent et le travail dépensés sont plus ou moins rapidement condamnés à partir dans les prés avoisinants. Le déneigement accentue encore les risques de dégradation.

Il apparaît donc clairement que la pose d'un revêtement est une solution, certes coûteuse, mais aussi la seule capable d'assurer une certaine stabilité et d'éviter de recommencer toujours les mêmes travaux. Elle permet aussi de répondre efficacement aux problèmes liés à la circulation hivernale et à terme, elle serait ainsi un bon investissement.

Dans cette logique, la municipalité précédente avait mis en route un projet de pose d'un enrobé et un estimatif des travaux était chiffré. Une subvention importante, 213 120 francs, avait été demandée et accordée. L'actuel Conseil municipal a décidé de concrétiser, dès cette année, ce projet et a confié la maîtrise d'œuvre à la D.D.E..

Les mauvaises surprises n'ont pas manqué d'être au rendez-vous : la hausse des prix des produits pétroliers s'est répercutée de façon importante sur ceux des goudrons et une analyse plus fine du chemin a démontré que deux secteurs vont exiger des

interventions de drainage des eaux, génératrices, elles aussi, de surcoûts.

Il est évident que les finances communales n'autorisent aucun dépassement de l'enveloppe initialement fixée. La somme allouée à ce projet restant la même et par contre le montant total des travaux risquant d'être nettement supérieur à celui de l'estimatif, nous sommes obligés de conclure que la distance traitée sera moins longue que celle prévue à l'origine. Mais l'amélioration du chemin sera bien réelle pour tous ses usagers.

Dans le cadre d'un marché négocié, la consultation des entreprises est en cours et les travaux sont programmés dans le courant de l'été. Dès que les dates précises seront connues, elles seront communiquées, notamment aux riverains, afin de leur permettre de prendre leurs dispositions et ainsi de réduire les inévitables contraintes de chantier.

Jérôme ESQUEVIN



## Réunions du Conseil Municipal

Lors de la séance du 23 mars 2001, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

➤ **Constitution des commissions :**

- **Finances** : Mme Dominique DUHEM, MM Jean-Luc POUËSSEL et Patrick HURET.
- **Travaux** : Mme Ginette COULANGES, MM Georges DUMAS, Jean-Luc POUËSSEL, Olivier FRANCONY et Thierry TOURNIER.
- **Urbanisme** : Mlle Catherine LAPOLEON, MM Georges DUMAS et Thierry TOURNIER.
- **Jeunesse et Associations** : Mme Marie-Ange GAVET, MM Gilles CHALANSONNET et Patrick HURET.
- **Affaires scolaires** : Mmes . Ginette COULANGES, Dominique DUHEM, Mme Marie-Ange GAVET et M. Gilles CHALANSONNET
- **Agriculture, Chasse, Forêt, Environnement** : MM Olivier FRANCONY, Thierry TOURNIER et Patrick HURET.
- **Eau, ordures** : Ginette COULANGES, Catherine LAPOLEON, Georges DUMAS, Jean-Luc POUËSSEL, Olivier FRANCONY
- **Gestion de la salle des fêtes** : Mme . Ginette COULANGES et M. Thierry TOURNIER.
- **Rédaction du bulletin municipal** composée de : Mmes Marie-Ange GAVET et Madeleine ROSSI

➤ **Délégués :**

- **S.I.V.O.M. du Plateau de la Leysse** : Titulaires : Jérôme ESQUEVIN, Olivier FRANCONY - Suppléants : Gilles CHALANSONNET, Dominique DUHEM
- **S.I.V.U. DE GESTION DE LA GENDARMERIE** : Titulaires : Georges DUMAS, Thierry TOURNIER - Suppléants : Ginette COULANGES, Catherine LAPOLEON
- **PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES** : Titulaire : Patrick HURET - Suppléant : Jean-Luc POUËSSEL

➤ **Subventions** : Le Conseil décide de reconduire les subventions accordées aux associations extérieures à la Commune en 2000.

➤ **Chemin des Chavonnes** : l'accord est donné pour la réalisation du revêtement de la chaussée des sections 2 et 3. Une subvention de 213 120 F pour une dépense subventionnable de 444 000 F HT a déjà été accordée. La DDE sera maître d'œuvre des travaux.

➤ **Lutte contre la grêle** : Le Conseil décide de ne plus participer à la résorption du déficit de fonctionnement de l'A.E.D.C.G., la protection du territoire communal n'étant plus assurée.

➤ **Relais Assistantes Maternelles de Saint-Alban-Leysse** : Le Conseil accepte de contribuer annuellement aux charges de fonctionnement de la structure

➤ **Signalisation des lieudits** : un estimatif des dépenses est demandé à la D.D.E..

Lors de la séance du 18 avril 2001, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

➤ **Comptes administratifs et de gestion**

Les différents comptes administratifs de l'année 2000, que ce soit au titre du budget principal, de celui de l'eau ou encore du CCAS, sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de gestion, établis par M. le percepteur sont eux aussi approuvés à l'unanimité.

➤ **Affectation des résultats de 2000 dans les budgets 2001**

- **Budget principal** : L'excédent de fonctionnement de 313 816.18 F est inscrit en recettes au compte 002 (excédent fonctionnement reporté). L'excédent d'investissement de 50 464.46 F est automatiquement transféré au compte 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté).
- **Budget du C.C.A.S.** : L'excédent de fonctionnement de 2 318.60 F est inscrit en recettes au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).
- **Budget de l'eau** : L'excédent d'exploitation de 248 917.66 F est affecté pour 21 783.63 F (nécessaires à la couverture du déficit d'investissement de 1999) en recettes au compte 1068 de la section d'investissement. La différence (248 917.66 F - 21 783.63 F = 227 134.03 F) est inscrite en recettes au compte 002 (excédent d'exploitation reporté).

➤ **Budgets primitifs 2000 :**

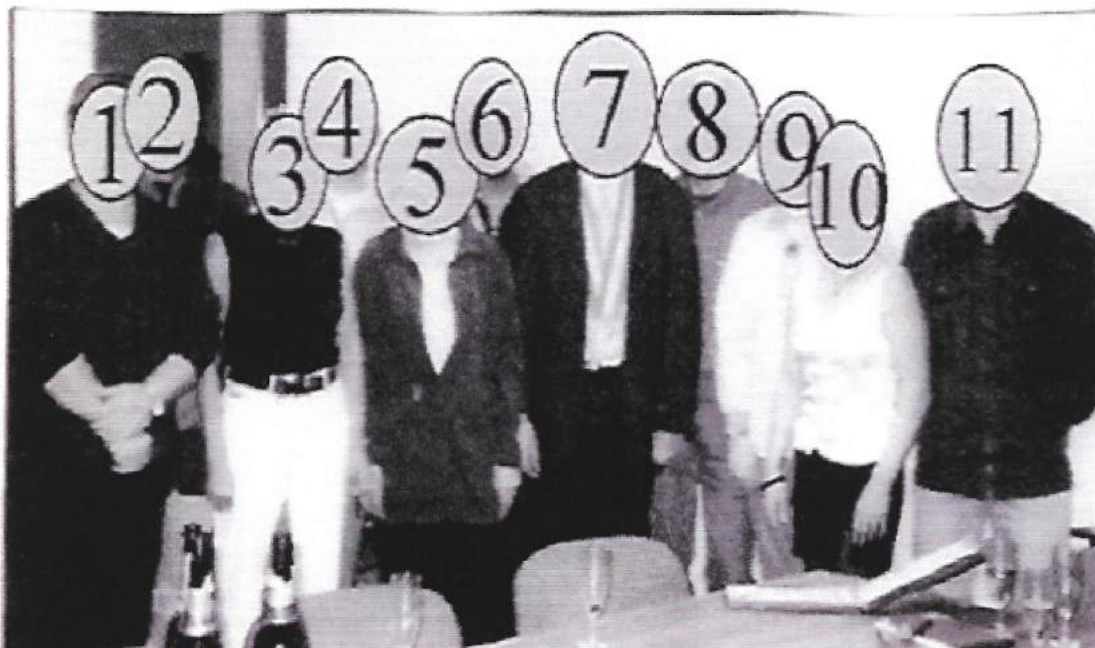
Le budget primitif principal communal qui s'équilibre pour sa section fonctionnement à 1 718 499.18 F et pour sa section investissement à 597 888.64 F est approuvé à l'unanimité.

Il en est de même pour le budget de l'eau qui s'élève à 250 134.03 F pour sa section exploitation et à 45 383.63 F pour sa section investissement.

Le budget du C.C.A.S. s'équilibre à 2 318.60 F pour sa section fonctionnement.

- **Taux d'imposition** : Les différents taux d'imposition, à savoir les taxes d'habitation, foncière sur le bâti, foncière sur le non bâti et professionnelle demeurent inchangées.
- **Délégation au Maire** : Monsieur le Maire reçoit délégation du Conseil Municipal pour prendre les décisions citées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Indemnités élus** : Le Conseil décide d'octroyer au Maire et aux Adjoints l'indemnité de fonction au taux maximal fixé par la loi.
- **Chemin des Chavonnes** : Le Conseil confie à la Direction Départementale de l'Équipement la maîtrise d'œuvre des travaux d'enrobés d'une partie du Chemin des Chavonnes.
- **Questions diverses :**
  - Proposition de l'ONF pour travaux de bornage et débroussaillage sapinière. Accord du conseil uniquement pour le bornage.
  - Numérisation du cadastre : Maintien de l'accord de principe mais sous condition.
  - Rendez-vous avec D.D.E pour problème de sécurité sur R.D. 206.
  - Le Bulletin municipal devrait sortir début juin grâce à l'aide de Madame ROSSI.
  - Parc des Bauges : organisation de la journée Européenne du patrimoine le 17 septembre 2001.
  - Suite à Courrier d'E.D.F sur les dépenses en électricité, une demande sera faite pour raccorder l'éclairage du Parking Mairie sur l'éclairage public.
  - Travaux urgents à l'école.

# EQUIPE MUNICIPALE



## *Présentation de l'équipe*

**1 DUMAS GEORGES**, Thormeroz, 48 ans entrepreneur, marié 3 enfants, **1<sup>er</sup> adjoint**, commissions des travaux, urbanisme, eau, ordures, titulaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie.

**2 POUESSEL Jean-Luc**, Les Chavonnettes, 47 ans, agent SNCF, 3 enfants, **2<sup>ème</sup> adjoint**, commissions des finances, des travaux, eau, ordures, parc naturel des Bauges.

**3 COULANGES Ginette**, Chef-Lieu, 61 ans, retraitée, 2 enfants, 3 petits enfants, commissions des travaux, affaires scolaires, eau, ordures, membre du Comité Communal d'Action Sociale, suppléante du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de gestion de la gendarmerie, gestion de la salle des fêtes.

**4 TOURNIER Thierry**, La Dhuy, 33 ans, technicien VETROTEX, marié, 2 enfants, commissions des travaux, urbanisme, agriculture, chasse, forêt, environnement, gestion de la salle des fêtes, titulaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la gendarmerie.

**5 DUHEM Dominique**, Thorméroz, 37 ans, acheteur, mariée, 2 enfants, commissions des finances, affaires scolaires, suppléante du S.I.V.O.M du plateau de la Leysse.

**6 HURET Patrick**, Thorméroz, 40 ans, policier, marié, 3 enfants, commissions des finances, jeunesse et associations, agriculture, chasse, forêt, environnement, membre du Centre Communal d'Action Sociale, titulaire du parc naturel régional des Bauges.

**7 ESQUEVIN Jérôme**, La Fougère, 41 ans, marié, 2 enfants, **maire**, titulaire du S.V.O.M du plateau de la Leysse.

**8 FRANCONY Olivier**, La Fougère, 32 ans, agent SNCF, marié, 3 enfants, **3<sup>ème</sup> adjoint**, commissions des travaux, agriculture, chasse, forêt, environnement, eau, ordures, titulaire du S.I.V.O.M du plateau de la Leysse.

**9 GAVET Marie-Ange**, La Coudraz, 41 ans, assistante maternelle, mariée, 2 enfants, commissions des affaires scolaires, jeunesse et association, rédaction du bulletin municipal, membre du Centre Communal d'Action Sociale.

**10 LAPOLEON Catherine**, La Dhuy, 38 ans, employée de banque, 2 enfants, commissions de l'urbanisme, eau, ordures, suppléante du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la gendarmerie.

**11 CHALANSSONNET Gilles**, Les Chavonnettes, 30 ans, carrossier, marié, 2 enfants, commissions des affaires scolaires, jeunesse et associations, suppléant du S.I.V.O.M du plateau de la Leysse.

**LE POINT SUR LES CAPTAGES D'EAU**

Nous avons la chance de vivre dans une commune où les sources sont nombreuses et généreuses. Six de ces sources servent à notre alimentation en eau potable : Les Ravenets, Les Monts, Combe Rousse, Barboëlon, Pré Dollin et La Fougère. De plus nous conservons un droit d'eau sur la source des Hauts de Marle. Ces captages, à l'exception de Pré Dollin, ont été effectués quelques années avant la Deuxième Guerre mondiale et des ouvrages demanderaient des travaux de réfection ou de mise aux normes actuelles.

Une procédure de délimitation des différents périmètres de protection est engagée. Le rapport définitif de l'hydrogéologue est attendu dans le courant de l'été. Une concertation est aussi menée avec les agriculteurs au sujet des contraintes auxquelles certaines parcelles vont être exposées.

Pour ce qui est de l'avenir, afin de pouvoir continuer d'assurer ce service de distribution de l'eau d'une façon satisfaisante du point de vue qualitatif et quantitatif, la réflexion doit porter sur plusieurs points :

1. Est-ce que nous devons garder toutes nos sources ? Six sources cela fait six périmètres de protection avec toutes les obligations que cela comporte. Par ailleurs, des analyses très complètes doivent obligatoirement être réalisées périodiquement (en plus des contrôles bactériologiques deux fois par an). Le prix de chacune de ces analyses s'élève à environ 6000 francs HT ... par captage !
2. Mais quelles sources choisir ? Les contraintes pesant sur les périmètres de protection peuvent être un des critères de choix. La qualité de l'eau en constitue un autre. Mais il faut encore tenir compte du débit des sources. Pour information, la source des Ravenets a un

débit suffisant pour une commune comme la nôtre.

3. Mais comment connecter toute la commune sur la même eau ? Par exemple il paraît difficile de relier le réseau de Thorméroz à celui des Chavonnettes/Chef-lieu. Pour La Fougère le problème est encore plus compliqué. Dans tous les cas cela demande un chiffrage précis des éventuels travaux.
4. Mais pourra-t-on stocker suffisamment d'eau pour faire face aux pics de consommation ? La capacité actuelle des réservoirs est limitée. La construction d'un nouveau réservoir de plus grande contenance est souhaitable. Il permettrait aussi une meilleure sécurité incendie.
5. Doit-on installer un système de traitement de l'eau ? Et lequel ? Seul un traitement approprié assurerait une qualité constante de l'eau et nous mettrait à l'abri d'éventuelles pollutions.
6. Mais combien tout cela va coûter ? Ce type de travaux est assez cher .... Certes ils peuvent être bien subventionnés, mais une part restera à notre charge. De plus pour avoir des subventions, des normes sont imposées, notamment sur le prix du m<sup>3</sup> ! Il est clair qu'une amélioration de notre système de distribution d'eau entraînera une hausse de nos tarifs. L'essentiel est de veiller que les dépenses restent acceptables sans provoquer une explosion des factures de l'usager, comme certaines communes l'ont déjà vécue. A ce sujet aussi, le Conseil municipal tient tout particulièrement à conserver le contrôle de l'eau et se refuse à l'affermier à des grandes sociétés privées.

Nous avons donc des choix à faire. Ces choix ne peuvent se faire que dans la plus large concertation possible. L'eau est un enjeu important, tout le monde est concerné.

Jérôme ESQUEVIN



## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Présidente : Claude CHALANSONNET

Trésorière : Evelyne TASSET

Secrétaire : Cécile LONDECHAL

Le but de cette Association est d'apporter aide et soutien à l'Ecole Primaire en finançant, en totalité ou en partie, les différentes activités culturelles ou sportives grâce aux sommes recueillies lors des manifestations (vogue, kermesse).

### PROJET D'ASSOCIATION D' AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

Association en relation avec les communes du plateau de la Leysse.

L'objectif est d'organiser l'aide à domicile des personnes qui en auraient besoin.

Plusieurs bénévoles se sont proposées pour mener à bien ce projet :

Il s'agit de :

- Mme RAVACHOL Chantal à Thorméroz.
- Mme PROVENT Evelyne aux Chavonnettes.
- Mme PACHOUD Evelyne à La Fougère
- Mme Mireille MIN-TUNG à la Fougère.

### ASSOCIATION DES CHASSEURS DE THOIRY

Président : Patrick AYET

Trésorier : Marcel FRANCONY

Secrétaire : Michel FRANCONY

Elle regroupe les chasseurs pour des travaux d'aménagement et de gestion de la faune sauvage. Création d'une réserve de chamois à Margériaz.

### ASSOCIATION « LEZ 'ARTS »

Association loi 1901, elle s'est donnée pour mission de rassembler les habitants autour de diverses activités culturelles et artistiques telles que :

- ✦ Chansons pour adultes.
- ✦ Danse pour enfants.
- ✦ Danse pour adultes.
- ✦ Eveil musical pour les - de 8 ans.
- ✦ Sculpture sur bois, modelage, patchwork, photos (technique de la prise de vue, développement en noir et blanc dans un atelier amateur chez Patrick Lesaulnier à l'ancienne fruitière).
- ✦ Soirées contes, découverte des coutumes du village.
- ✦ Journées « entretien » du patrimoine (débroussaillage de chemins, restauration de prairies sèches, sorties botaniques).
- ✦ Après-midi découverte de jeux de société.
- ✦ Atelier peinture pour enfants.

Et toutes autres idées seront les bienvenues.

Actuellement, l'association compte une présidente, Cécile SARTRE, institutrice à Thoiry, une trésorière, Chantal GIROD, bibliothécaire du village, une secrétaire, Brigitte ROCHE, postière à Thoiry et quelques membres participants.

Une chorale rassemblant une dizaine d'enfants a déjà démarré ; elle est dirigée par Sylvie THOMASSON, habitante du chef-lieu, professeur de musique. Invitée vedette de la fête de l'école, la nouvelle chorale chantera à la salle des fêtes le matin du 16 juin devant un public composé de camarades, de parents, grands-parents et amis.

Le 9 juin, l'association a organisé sa première soirée en hommage à Georges BRASSENS.

Vous pouvez, vous aussi, devenir membre de l'association et participer aux activités à venir.

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Ginette COULANGES

Trésorière : Jeanine SASSIER

Secrétaire : Marilynne BOUCHARD

Le siège social de cette association se situe à Saint Jean d'Arvey.

Une approche de tous les sports est l'objectif fixé pour les enfants tandis que les adultes tendent à trouver le bien-être dans une bonne ambiance.

Les cours sont dispensés le mardi à Thoiry pour les enfants et le mardi et le jeudi à Saint Jean d'Arvey pour les adultes. Ils sont animés par Corinne DONAZ et Claudie CHEVEAU.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter Ginette Coulanges au 04.79.28.45.54

### ASSOCIATION DES AMIS DE LA FOUGERE

Présidente : Mireille MIN-TUNG

Trésorier : Gilles BOUVIER

Secrétaire : Véronique VINCENT

Outre l'animation du hameau de la Fougère, l'association a pour objectif la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

### CLUB DU 3ème AGE

La relance du club du 3ème age a été évoquée à plusieurs reprises.

Alors ce journal est l'occasion de faire appel à une ou plusieurs personnes qui souhaiteraient faire vivre ce projet comme cela se faisait il y a quelques années à Thoiry.

## LES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE

- Robert CARBONE  
Création, entretien espaces verts
- CAVALIE SERVICES  
Chauffage, sanitaire, électricité
- Robert COLL  
Pose de menuiseries
- Georges DUMAS  
Entreprise de nettoyage
- Gérard FRANCONY  
Pose de menuiseries
- Pascal FRANCONY  
Négociant en bestiaux
- Christian GUERLINCÉ  
Comptabilité
- Edith HURET-NET ' REPASS ' CLEAN  
Entreprise de repassage
- Pascal LABANCA  
Peintre en bâtiment
- Guy MOLLARD  
Bureau d'études
- Dominique VINCENT  
Montages électroniques

## NOUVELLES ENTREPRISES

- GILLES COULANGES CONCEPT  
Mécanique générale, soudures, préparation de motos de course
- Gérard FELIX - ADRET VERT  
Paysagiste
- Jean-Marc PACHOUD  
Charpentier

## UNE NOUVELLE ACTIVITE ARTISANALE A THOIRY : GC CONCEPT

Longtemps employé dans une entreprise de Chambéry, Gilles Coulanges rêvait de pouvoir travailler à Thoiry ; il s'est donc résolu voilà maintenant 18 mois à monter son propre atelier. Grave décision quand on sait que les nouvelles entreprises sont exonérées des taxes fiscales en totalité seulement la première année, puis partiellement encore 2 ans et, qu'ensuite, elles sont lourdement imposées. Gilles a donc créé un atelier de mécanique générale, soudures et préparation de motos de course : **GC CONCEPT**.

L'activité « motos » l'a fait connaître dans toute la France et il a même des clients italiens pour les motos 2 temps (500 RG) qui ne sont plus construites depuis 1989, alors qu'il y a encore de nombreux adeptes de ces engins. Gilles construit donc ces machines de A à Z : moteur, châssis et carénage ; il n'a pratiquement pas de concurrence sur ce créneau. Sa clientèle, il la trouve pendant les courses puisqu'il a raccroché son « cuir » et qu'il a même lancé un nouveau challenge :

- Courir la saison 2001 en 1000 cm<sup>3</sup> sur une moto prêtée par Suzuki - Chambéry et abandonner sa 250 cm<sup>3</sup> qui lui avait rapporté tant de victoires au Championnat de France.
- Et comme par le passé, courir aussi en 500 cm<sup>3</sup> sur une moto entièrement construite dans l'atelier de Thoiry.

En outre, Gilles loue à un des ses concurrents une 500 cm<sup>3</sup> qu'il a modifiée et préparée à Thoiry. Ces 2 engins 500cm<sup>3</sup> sont actuellement en tête du championnat de France de la Montagne.

Ces résultats sont donc la meilleure publicité pour son atelier.

En dehors des motos, il construit également des prototypes pour des sociétés ayant déposé des brevets (moto-neige, monoski avec guidon, ascenseur pour descendre dans une fosse de garage et être toujours à la hauteur quelle que soit la taille de l'ouvrier...)

Dans l'atelier, pas de machine à commandes numériques, seulement un tour, une fraiseuse, et un soudeur alu-inox. Et bien sûr, un ordinateur relié à Internet pour échanger rapidement avec les clients éloignés, trouver les pièces nécessaires au meilleur prix... Chaque outil a sa place, Gilles trouve rapidement ce qu'il cherche : le rangement semble être une qualité indispensable à la bonne marche de ce nouvel atelier. Calme et concentration sont sans doutes 2 autres facteurs de réussite de ce nouveau « patron ».

Madeleine ROSSI



## INFORMATIONS DIVERSES

### Etat civil du 1/01/01 au 1/06/2001

Depuis le début de l'année, la commune de Thoiry a perdu trois de ses Anciens :

- M. Constant FRANCONY le 1<sup>er</sup> janvier 2001 au village de Thorméroz.
- Mme Marcelle TOURNIER le 7 mars 2001 au chef-lieu.
- Mme Thérèse CLARAY le 20 avril 2001 au chef-lieu.

Un enfant est né au foyer de M. et Me ANGERETTI à la Dhuy le 25 mai 2001. Il se prénomme Matthieu.

### Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Nous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement

- Le lundi de 16H30 à 19H30
- Le mercredi de 10H00 à 12H00

### Horaires d'ouverture de la Mairie

- Le lundi de 18H00 à 20H00
- Le mercredi de 18H00 à 21H00
- Le vendredi de 9H00 à 11H00

### Location de la salle des fêtes

S'adresser à Mme Ginette COULANGES ou à M. Thierry TOURNIER.

### Permanence des élus en Mairie

M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi et mercredi de 18H00 à 20H00 ou sur rendez-vous.

Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le lundi de 18H00 à 20H00.

### Distinctions

Par arrêtés préfectoraux, Monsieur Guy FRANCONY a été nommé Maire Honoraire de la commune de Thoiry et Monsieur Joseph CALLET Maire Adjoint Honoraire.

### Concours des maisons fleuries

Les personnes intéressées par ce concours peuvent se faire inscrire auprès de Marie Ange GAVET au 04 79 28 46 50, avant début juillet.

### Fête du patrimoine les 15-16 Septembre

Pour cette fête nous recherchons des photos, outils et tout autres renseignements se rapportant à l'exploitation des glacières.

### Enfouissement de la ligne E.D.F.

La mise en souterrain de la ligne moyenne tension LES DESERTS/PUYGROS est reporté en 2002. Le Conseil Municipal suit ce dossier et espère que ces travaux seront effectués sans nouveau retard.

LE THOIRZAN est édité par la commune de Thoiry.

COMITE DE REDACTION : Dominique DUHEM, Audrey DUMAS, Jérôme ESQUEVIN, Marie-Ange GAVET et Madeleine ROSSI.